

## Le calcul des coûts de convention collective

« La convention collective arrive à échéance dans quelques mois et vous commencez à préparer la prochaine négociation. »

« Les membres du syndicat ont fait une liste de demandes pour la prochaine convention et vous devez en évaluer les coûts, en prévision d'une rencontre avec l'employeur ou afin de pouvoir aider les membres à faire des choix. »

« L'entreprise est en crise et, pour éviter la fermeture, l'employeur demande au syndicat de rouvrir la convention collective afin de réduire les coûts de main-d'œuvre. »

« Vous cherchez un logiciel pour avoir un bon portrait de l'entreprise et pour vous aider à calculer les coûts de la convention collective. »

Dans le cadre de la formation économique « Évaluer la situation économique et financière d'une entreprise », la question des coûts de main-d'œuvre est abordée et elle a suscité de nombreuses demandes pour un cours plus avancé sur le calcul des coûts de main-d'œuvre.

C'est pour répondre à de tels besoins, exprimés par les syndicats affiliés ainsi que par des conseillères et des conseillers, que le Service de l'éducation de la FTQ a développé un nouveau cours dans la filière de la formation économique, avec le soutien de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité de la FTQ. Ce cours s'adresse aux conseillères et aux conseillers syndicaux mais la FTQ expérimentera cet hiver une formation semblable, sous le titre « Le calcul des coûts dans le processus de négociation » pour les personnes qui dirigent les syndicats locaux qui participent aux négociations.



### OBJECTIFS

- ◆ Être en mesure de travailler avec les syndicats locaux à l'élaboration des demandes et de la stratégie à adopter dans le cadre des négociations collectives;
- ◆ Réfléchir à l'impact des demandes des membres ainsi qu'à celles de l'employeur afin de faire les bons choix dans les priorités à négocier;
- ◆ Intégrer les concepts théoriques qui guident le calcul des coûts;
- ◆ Maîtriser la logique du calcul des coûts ainsi que le logiciel développé à cette fin pour la formation.



### DURÉE

D'une durée de quatre (4) jours, la formation est divisée de la façon suivante :

#### Jour 1

Le travail de préparation de la négociation, Formation pratique sur le chiffrier électronique de calcul des coûts développé avec le logiciel Excel.

#### Jour 2

À partir d'une entreprise fictive, élaboration des différents classeurs qui servent à calculer les coûts de la rémunération et calcul du coût de la rémunération globale de cette entreprise.

#### Jour 3

Définition et explication des concepts liés au calcul des coûts intégrés aux différentes étapes.

Analyse, correction et validation de toutes les étapes de calcul à partir d'un exemple concret plus élaboré que celui du jour 2.

#### Jour 4

Analyse et calcul des demandes syndicales formulées par les membres et réflexion sur la conclusion de la négociation.



### EXIGENCES

- ◆ Être conseiller ou conseillère ou dirigeante ou dirigeant d'un syndicat composé libéré à temps plein;
- ◆ Avoir un ordinateur (PC) avec le logiciel Excel; (il est toujours possible de travailler avec un MAC mais certaines fonctions ne sont pas disponibles dans leur chiffrier);
- ◆ Avoir une souris mobile car il y a beaucoup de manipulation;
- ◆ Être disponible durant les quatre journées complètes (deux heures perdues sont difficilement récupérables!).

### EN PRIME!

À la fin de la formation, les participants et participantes reçoivent :

- ◆ Une matrice très détaillée qui sert à l'élaboration de tous les fichiers et aux calculs des différents éléments composant la rémunération. Ce fichier peut être adapté pour un nombre considérable d'entreprises.
- ◆ Un guide qui accompagne la démarche générale de constitution du fichier complet de calcul de la rémunération globale.
- ◆ Un guide qui accompagne la démarche de calcul des demandes syndicales ou des offres ou demandes patronales.
- ◆ Un Guide pratique pour la partie du cours qui concerne la formation sur le logiciel Excel adaptée au contenu du cours.

### PROCHAINE SESSION

- Du 19 au 22 septembre 2016

\* Le cours est aussi disponible sur demande d'un syndicat affilié